

Spécial phase d'ajustement

Pour les TZR et la mission de service public du remplacement : en finir avec l'austérité !

Le récent rapport de la Cour des comptes tente d'accréditer l'idée que l'Education nationale ne souffre pas d'un manque de moyens mais d'une mauvaise gestion des enseignants. Pour remédier à cet état d'incurie, il préconise des solutions dans la droite file libérale : carrières et salaires au mérite, logique de concurrence, heures supplémentaires...

Les personnels ne peuvent qu'apprécier ce rapport qui ignore avec superbe, la responsabilité de l'Etat dans l'actuelle crise aiguë du recrutement et du remplacement : assèchement des postes aux concours, suppressions massives de postes, amputation des moyens de remplacement, aggravation des conditions d'affectation et de travail, refus de revaloriser les salaires...

Les TZR qui depuis plusieurs années, en particulier dans l'académie, **sont les cibles d'une politique organisée de flexibilité et se heurtent au refus du Rectorat de reconnaître leurs droits réglementaires** (ISSR, frais de déplacement...), plébisciteront à coup sûr un tel rapport qui, outrepassant le rôle et les compétences de la Cour des comptes, n'a d'autre objet que de **justifier la poursuite de la politique d'austérité et du désengagement de l'Etat.**

Le Gouvernement actuel poursuit, en effet, les orientations de ses prédécesseurs : il renforce, depuis un

an, l'austérité, en dépit de tous les effets désastreux qu'elle engendre et des exigences pour un changement de cap. La MAP (modernisation de l'action publique) a remplacé la RGPP mais elle est pilotée par la même volonté de réduire les déficits publics et de démanteler les services publics **car l'Education nationale et le Second degré continuent, en dépit des discours sur la « sanctuarisation », d'être sacrifiés sur l'autel de l'austérité :**

- de par les choix du Ministre : réformes contestées maintenues, éclatement du Second degré programmé dans le projet Loi de Refondation de l'Ecole en cours d'examen au Parlement, Service public d'Orientation toujours menacé de transfert aux Régions, suppressions de postes d'AED faute de crédits suffisants...

- de par les choix du Recteur qui pratique le malthusianisme dans les créations de postes (100 postes !) et organise la pénurie des supports (postes et BMP) à l'Intra et à la phase d'ajustement par un système de blocage massif (stagiaires, dispositif ECLAIR, affectations des lauréats concours 2013-2).

L'ensemble de cette politique continuera de faire de la fonction de TZR la porte d'entrée dans le métier pour la grande majorité des néo titulaires et, pour tous les TZR, mènera à de nouvelles dégradations de leurs conditions d'affectation et d'exercice.

Cette situation ne peut s'inverser que par un changement radical de politique pour l'Education et le Second degré **et par la rupture effective avec la politique d'austérité.**

Cette rupture nécessaire, nous ne l'obtiendrons que par la mobilisation collective plaçant au cœur des revendications la question du remplacement comme mission fondamentale du Service public et celle de la revalorisation générale de nos métiers, incluant le respect et l'extension des droits statutaires.

Les militants du SNES, ses élus majoritaires dans les instances paritaires, sont, plus que jamais, déterminés à mener ce combat à vos côtés et avec vous.

Marie-Damienne Odent, Michel Vialle,
Pascale Boutet, co-secrétaires généraux

Sommaire

P.1 Éditorial

P.2 Fiche de suivi syndical

P.3 Calendrier, infos et conseils pour la phase d'ajustement

P.4 et 5 Groupements ordonnés de communes de l'académie

P.6 et 7 Carte des ZR de l'académie

P.8 et 9 Droits et obligations des TZR

P.10 et 11 ISSR et frais de déplacement : les indemnités auxquelles vous avez droit

P.12 Bulletin d'adhésion



**REUNION TZR
PHASE D'AJUSTEMENT ET RENTREE 2013**

**MERCREDI 3 JUILLET de 14 h 30 à 17h30
À la section académique à Arcueil**

3, rue Guy de Gouyon du Verger – RER ligne B (station Arcueil– Cachan)

Publication réalisée par

Pascale BOUTET, Marie CHARDONNET,
Mélanie JAVALOYES, Marie-Damienne ODENT,
Claudette VALADE, Michel VIALLE.